



LEGENDE	
<b>ELEMENTS GRAPHIQUES</b>	
	Limite de zone ou de secteur.
	Espace boisé classé à conserver ou à créer.
	Emplacement réservé.
	Plantation à réaliser.
	Espace paysager à aménager.
	Marge de recul.
	Zone de bruit. Arrêté préfectoral portant classement sonore des infrastructures terrestres en date du 17 avril 2001 (consultable en Mairie ou préfecture).
	Voie à desserte limitée.
	Chemin de grande randonnée à conserver.
	Continuité de voirie à assurer (localisation de principe).
	Cheminement piéton d'intention.
	Voie routière d'intention.
	Espace public à conserver (localisation fixe).
	Espace public majeur à créer (localisation de principe).

Département d'Indre et Loire  
Commune de **SORIGNY**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Révision du plan local d'urbanisme.  
**2b3 PLAN DE ZONAGE.**  
Zone rurale sud.  
Echelle : 1/5000 ème.

Mise à jour suite révision allégée en date du 14/12/2016